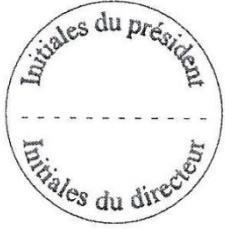
	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
---	--



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE 25/26-036

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point 7.3 sera reporté à la rencontre de juin.

Il est proposé par Madame Emmanuelle Dion, appuyé par Madame Laurence C.Roger, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté, tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 AVRIL 2026

Il est proposé Madame Sophie Fournier, appuyé par Madame Claude Grimard, et résolu :

QUE le procès-verbal de la dernière séance soient adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

6. POINTS D'INFORMATION

6.1 Mot de la présidente

La présidente informe que les parents ont mentionné avoir apprécié la période de jeux de société en famille du 14 mai dernier.

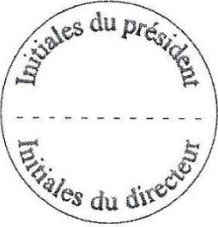
6.2 Mot du représentant au comité de parents

Il y avait une séance extraordinaire le 25 mai à 18h30 dans laquelle il y a eu une consultation sur le plan triennal et les actes d'établissement ainsi qu'un vote pour l'élection d'un membre du CA.

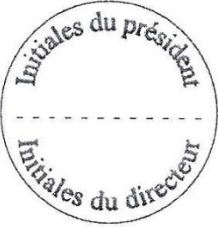
6.3 Mot de la direction

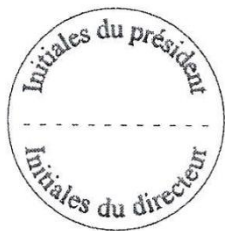
L'école est en mode fin d'année. Les examens du ministère ont été livrés et auront lieu la semaine prochaine du 1^{er} au 11 juin 2026 pour les élèves de 4^e et 6^e année.

CE25/26-037

	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	On travaille sur l'organisation des services 26-27. Au niveau des services des ressources humaines, les bassins sont en cours et l'école accueillera 2 nouveaux enseignants, soit un au préscolaire 4 ans et un en 2^e année si Madame Christine Bolduc peut prendre le poste en aide pédagogique qui était actuellement occupé par Madame Marie-Claude Harvey. Le programme actualisé de français débute en 26-27. 6.4 Mot des membres du personnel Les élèves du préscolaire 4 ans ont inventé une histoire et l'ont fait en stop-motion. Ils auront un atelier parent-enfant de yoga le 29 mai. Les élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans ont fait de la robotique. Les élèves du préscolaire 5 ans ont fait beaucoup de conscience phonologique. Ils débudent les livrets de 1^{re} année et ont amorcé la lecture et l'écriture. Les élèves de 1^{re} année ont fait de la robotique et Les «Fantastiques» sont venus en support. Les élèves ont présenté des récits aux parents lors de la période jeux de société. Les élèves de 2^e année ont continué les récits et les cercles de lecture. Ils continuent le tutorat avec les élèves de 5^e année. Les élèves de 3^e année feront de la robotique en juin et ils iront à la base de plein-air de Ste-Foy le 9 juin. Les élèves de 4^e année seront en période d'examens du ministère pour les 3 prochaines semaines. Ils iront à Duchesnay le 29 mai. Les élèves de 5^e année feront une sortie avec coucher au camp Portneuf le 10 et 11 juin. Les élèves de 6^e année préparent l'animation du talent à revendre, travaillent sur l'album, ont des examens du ministère et ont fait une course de 4 km le 22mai. 6.5 Mot du service de garde La semaine des services de garde fut une belle semaine et tout s'est bien déroulé. Lors de la dernière journée pédagogique, il y a eu l'activité katag. L'équipe du service de garde est dans le processus RH pour les effectifs et les bassins. Elle travaille également à transmettre les informations pour les confirmations d'inscription de 26-27 et l'inscription

	 École La Martinière PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
	aux journées pédagogiques du mois d'août. 7. POINTS D'INFORMATION 7.1 Accueil des préscolaires 5 ans Le 14 mai, c'était l'accueil des futurs élèves de préscolaire 5 ans. L'école a reçu environ 40 jeunes. Il y a eu un accueil en classe, suivi d'une visite du service de garde, de l'évaluation de la motricité global au gymnase et un circuit en autobus pour terminer. Les enfants ont reçu une pochette à collations. L'école a fait le montage d'une animation sous forme de parcours virtuel. Les enfants pourront y accéder de la maison via un lien et ainsi visiter à nouveau l'école virtuellement d'ici la rentrée. 11 futurs élèves fréquentent déjà l'école en préscolaire 4 ans et ne participaient donc pas à la journée d'accueil. Il y aura 3 classes de préscolaire 5 ans l'an prochain. Il y aura un accueil des futurs élèves de préscolaire 4 ans le 1^{er} juin prochain. Les enfants seront reçus en petits groupes. 7.2 Les nouveaux modules Les 2 modules de jeux manquants sont arrivés et la glissade devrait être réinstallée sous peu. Les travaux de la piste d'athlétisme débuteront la semaine prochaine. L'argent ayant été amassée par de précédentes campagnes de financement pour la cour d'école a maintenant été presque entièrement utilisée. Du nouveau financement est à prévoir afin de réaliser d'autres projets. Dans le projet cour d'école, il y aurait, entre autre, l'ajout de balançoires pour les grands. Il y aurait également un nouveau projet pour la bibliothèque qui nécessiterait des fonds. À la suite d'un sondage, l'école a obtenu plusieurs bonnes idées de la part des élèves concernant la rénovation de la bibliothèque. 7.3 Rapport du plan de lutte contre l'intimidation Le point 7.3 est reporté à la prochaine séance. 7.4 Suivi sur la journée pédagogique du 15 mai Lors de la journée pédagogique du 15 mai, l'équipe école a révisé et fait le bilan du plan

	 PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
CE25/26-038	d'action 25-26 et a commencé à travailler celui de 26-27. Un constat est émis sur le fait que la stabilité de l'équipe facilite la mise en place et la réalisation du plan d'action. 8. POINTS DE DÉCISIONS 8.1 Budget 25-26 et prévisions budgétaires 26-27 La directrice présente le budget 25-26. La dernière mise à jour a été faite en avril. Les fonds présentés incluent les dépenses jusqu'en juin. L'année financière en scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. Le budget est équilibré et il n'y aura pas de surplus de fonds à retourner au centre de services scolaires. Pour ce qui est des prévisions 26-27, la directrice présente le nouveau fonctionnement lié au modèle de décentralisation. Considérant qu'en vertu de l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et le soumet à l'approbation du centre de services scolaire; Considérant que, le Comité de répartition des ressources du centre de services scolaire a approuvé le modèle de décentralisation, conformément à la règle du ministère de l'Éducation exigeant la décentralisation d'au moins 20 % des allocations a priori vers les écoles et les centres; Considérant que les directions d'école et de centres auront connaissance des allocations décentralisées dans leur budget 2026-2027, et ce, avant la conception des tâches; et Considérant qu'un budget révisé sera présenté en novembre prochain afin d'y intégrer les allocations décentralisées liées aux élèves; Il est résolu que le Conseil d'établissement adopte le budget initial présenté par la direction le 26 mai 2026. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 8.2 Annexe C et liste des fournitures scolaires La directrice propose que les cahiers d'activités soient achetés par l'école et facturés en même temps que le matériel maison. Elle présente également les coûts projetés pour l'achat des cahiers et du matériel pour l'année 26-27 (Annexe C).



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL Conseil d'établissement

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

Annexe C

	2024 2025	2025 2026	2026-2027		
	TOTAL	TOTAL	Cahiers d'activités - pédagogique	Matériel maison (Ex. cahier maison)	TOTAL
Préscolaire 4 ans	20\$	5\$		5\$	5\$
Préscolaire 4-5 ans multi	-	15\$			
Préscolaire 5 ans	20\$	20\$		20\$	20\$
1 ^{re} année	100\$	110\$	50\$	45\$	95\$
1 ^{re} /2 ^e année	-	105\$			
2 ^e année	100\$	95\$	30\$	50\$	80\$
3 ^e année	100\$	100\$	60\$	35\$	95\$
3 ^e /4 ^e année	-	110\$			
4 ^e année	90\$	95\$	65\$	20\$	85\$
4 ^e /5 ^e année	-	105\$	70\$	20\$	90\$
5 ^e année	90\$	105\$	70\$	20\$	90\$
6 ^e année	125\$	140\$	115\$	30\$	145\$

CE25/26-039

Il est proposé par Samuel Tremblay, appuyé par Isabelle Lachance et résolu :

QUE la proposition ainsi que les frais présentés à l'annexe C soit adoptés tel que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.3 Journées pédagogiques 26-27 du service de garde

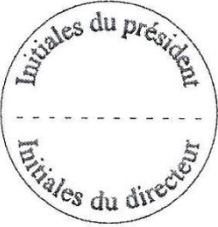
CE25/26-040

La responsable du service de garde présente les activités prévues lors des journées pédagogiques 26-27. Le calendrier des activités sera déposé sur le site internet de l'école à titre de référence pour l'an prochain. Les activités marquées d'un astérisque sont à confirmer/réserver. Le coût d'une activité se situe entre 4\$ et 21\$ à lequel on ajoute le transport (entre 15\$ et 20\$) et le frais de garde de 13\$.

Il est proposé par Sophie Fournier, appuyé par Monsieur Samuel Tremblay et résolu :

QUE la proposition de journées pédagogiques 26-27 soit adoptée tel que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

	 École La Martinière
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
CE25/26-041	9. VARIA Aucun autre sujet n'est discuté lors de la séance. 10.DATE DES PROCHAINES SÉANCES La date de la prochaine séance du conseil d'établissement est mardi le 16 juin 2026 à 18h. 11.LEVÉE DE LA SÉANCE Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Laurence C.Roger, appuyé par Madame Sophie Fournier et résolu : QUE la séance soit levée, à 20h16. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. (signature) Emmanuelle Dion (présidente) (signature) Mélanie Lanouette (directrice)